Document generated on 07/13/2025 1:33 p.m.

Histoire Québec

# Quand ça brassait à East Angus

Guillaume Baillargeon

Volume 8, Number 1, June 2002

Passages des Cantons de l'Est

URI: https://id.erudit.org/iderudit/11175ac

See table of contents

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Baillargeon, G. (2002). Quand ça brassait à East Angus. *Histoire Québec*, *8*(1), 24–24.

Tous droits réservés © La Fédération des sociétés d'histoire du Québec, 2002

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

# Quand ça brassait à East-Angus

GUILLAUME BAILLARGEON

Les années 1960 sont très turbulentes au Québec. Ce sont, entre autres, les années de la montée du mouvement indépendantistes avec les bombes du FLQ, les manifestations violentes contre toute forme d'oppression et les nombreuses grèves. Ainsi on compte plus de 160 grèves au Québec pour la seule année 1968. Ce qui est énorme. Les grands titres des journaux de l'époque sont remplis de manchettes sur le déroulement de ces différentes grèves. Ces dernières sont souvent violentes et les affrontements entre la police et les grévistes ne sont pas rares.

## Négociations difficiles

Ainsi, à East Angus et à Windsor, l'enlisement du conflit provoque une grève violente. En effet, les 1200 employés des deux usines de la Domtar à Windsor et à East Angus déclenchent une grève le 18 juillet 1968. Ce sera une grève longue, violente et difficile. Le plus gros litige repose sur les conditions salariales. En effet, la compagnie offre 18 cents d'augmentation alors que le syndicat réclame 53 cents. Les employés sont furieux des offres patronales parce que la compagnie Kruger venait d'accorder l'année précédente une des meilleures conventions collectives des pâtes et papiers à l'usine de Bromptonville.

La compagnie Domtar refuse de négocier même si le syndicat a baissé ses demandes à 35 cents. Le refus de s'asseoir à la table des négociations provoque l'enlisement du conflit et la grève s'éternise pendant plusieurs mois. Le député de Compton, Claude Gosselin, alors ministre des Terres et des Forêts, propose alors sa médiation pour régler le conflit. C'est un échec. Devant la longueur des négociations, Domtar menace de fermer les deux usines alors que le syndicat exige que le gouvernement mette au pas la compagnie. D'ailleurs, le syndicat ne croit pas à la menace de fermeture parce que la compagnie y a effectué des investissements. On affirme alors que Domtar a une responsabilité sociale et que le gouvernement doit empêcher les fermetures d'usines.

## L'affrontement

Durant la grève, de juillet 1968 à janvier 1969, les villes de Windsor et d'East Angus sont presque complètement paralysées, Domtar étant le plus important employeur. La tension se faisant grandissante, des épisodes violents deviennent inévitables. À la fin juillet, une injonction est émise pour empêcher les syndiqués de bloquer l'entrée de l'usine aux mécaniciens, contremaîtres et gardiens de sécurité. À la mi-août, des voitures de contremaîtres sont vandalisées. Lors d'une manifestation, les grévistes pénétrèrent à l'intérieur de l'usine d'East-Angus et l'occupent pendant quelques heures tout en étant armés. Le 16 septembre, deux gardiens de la Pinkerton sont blessés dans une violente manifestation parce qu'ils sont entrés dans l'usine. Les syndiqués en furie marchent alors sur la ville et sont accompagnés par des sympathisants.

***La Domtar, à East Angus.*** Fonds John S. Bourque. La Société d'histoire de Sherbrooke IP440RPN1411

C'est plus de 300 personnes armées de bâtons qui se dirigent vers le poste de police et l'hôtel de ville. On accuse les policiers municipaux d'être à la solde de la Domtar et le maire d'East Angus d'être un scab. En effet, celui-ci est un contremaître de l'usine et n'a pas respecté des lignes de piquetage. La foule tombe alors sur la brigade anti-émeute de la SQ (78 policiers) qui protègent la poste et l'hôtel de ville. Après les négociations, la brigade quitte les lieux et la foule se calme évitant de poser des actes disgracieux. Le pont d'East Angus fut même bloqué par les grévistes à un certain moment. Le gouvernement ordonne alors la tenue d'une enquête sur la situation de l'industrie des pâtes et papiers.

## Les salaires

La position des deux parties est en fait assez simple. L'usine produit du papier d'emballage, du papier kraft. La compagnie affirme qu'avec un salaire moyen de 2,65$ environ, les employés sont parmi les mieux payés des usines de papier kraft. La concurrence étant féroce, à cause de l'apparition du plastique, accorder une augmentation supérieure à 18 cents mettrait en péril la survie de l'usine. En contrepartie, le syndicat affirme que les employés ont des salaires inférieurs à la moyenne de l'ensemble de l'industrie des pâtes et papiers.

## Dénouement

Le 21 janvier 1969, le retour au travail est voté à 70%. De nombreux travailleurs sont cependant insatisfaits de l'entente finale et c'est notamment la promesse de ne pas être poursuivis au criminel pour les actes de vandalisme qu'ils ont causés que les travailleurs ont voté oui. Plusieurs affirmeront «*qu'ils n'avaient pas le choix de voter oui*». La compagnie accordera une augmentation de 30 cents de l'heure. Le syndicat sera condamné à 19 000$ d'amendes pour outrage au tribunal et versera 20 000$ de compensation à Domtar pour les dommages causés aux usines.

Cette crise illustre bien les relations tendues entre le patronat et le syndicat à cette époque et leurs préoccupations divergentes. Le compromis n'est pas acceptable et la violence apparaît comme un moyen légitime pour obtenir gain de cause. ■